

## L'écriture poétique de langue française en Tunisie

### French-language poetic writing in Tunisia

Mohamed MANSOURI  
Université virtuelle, I.S.E.F.C de Tunis, TUNISIE  
mohamedmansouri504@yahoo.fr

Reçu le: 15/10/2020,    Accepté le: 01/01/2021,    Publié le: 05/03/2021

---

#### Résumé

En Tunisie, la poésie est le premier genre littéraire paru en langue française. Son apparition a précédé l'installation du protectorat. Bien que les premières publications soient modestes en quantité et en qualité, elles constituent l'éclosion d'une verve poétique intarissable. Effectivement, la poésie tunisienne de langue française est en continuelle évolution, tant sur le plan thématique, que formel. Subissant l'impact de son contexte historique et social, le poème de langue française épouse différentes tonalités et tendances qui explicitent les choix de certains poètes illustres à l'instar de Garmadi, de Benady ou de Ghachem pour la première génération après l'indépendance. L'expérience de l'exil vécue par d'autres poètes a un impact sur leur production poétique au point d'en constituer le thème central. Il reste à souligner enfin que les nouvelles publications enrichissent les publications dans le genre, néanmoins, l'intérêt du public est encore décevant.

**Mots- clés :** Poésie, tunisienne, langue française, évolution.

#### Abstract

In Tunisian poetry is the most widely published literary genre. Its beginning preceded the start of protectorate. Despite the fact the early published works were humble in terms of both quantity and quality; they made the birth of inexhaustible verve poetry. Indeed, the language Tunisian poetry is an continual evolution on the thematic scheme as on the formal one. Under the Impact of its historical and social context the language poem has united with different tones and trends that show the choices of some famous poets such as Garmady, Benady or Ghachem for the first post Independence generation. The exile era experience by some other poets had an impact on the poetic production at the point of a criterion of distinction. Finally, there is a need to highlight that the new publications consolidates the poetic route aiming at perfection despite the deceiving public interest.

**Keywords:** poetry, Tunisian, Language, French, evolution.

## Introduction

La poésie tunisienne de langue française est le genre qui a creusé la rive francophone de la littérature tunisienne. Les premiers textes littéraires qui ont paru en cette langue étrangère étaient des poèmes. Le choix du français comme expression de cette composition littéraire tient en considération l'enseignement dont il fait l'objet en Tunisie depuis la troisième décennie du XIX<sup>ème</sup> siècle. La découverte de cette langue a donc précédé l'installation du protectorat en Tunisie. Cet ordre historique des faits a épargné à la jeune littérature notamment poétique des difficultés relevant du rejet culturel. La preuve en est que le texte poétique n'a pas cessé d'évoluer au niveau de sa forme et de son fond à la fois. D'ailleurs faut-il souligner que le poème de langue française a toujours été en permanente mutation sous l'effet de certaines considérations contextuelles et d'autres intrinsèques au texte poétique et son auteur. L'émergence du texte poétique tunisien française, son évolution en dépit de l'influence de l'installation du protectorat et la continuité de la création dès l'indépendance jusqu'à nos jours avec une nette tendance à la perfection nous incitent à nous intéresser dans cet article à la genèse du texte poétique tunisien francophone et aux différents moments de son évolution tout en nous fondant sur des critères objectifs.

## I- L'évolution de l'écriture poétique d'un point de vue historique

### 1. L'émergence prématurée de la poésie

Il peut paraître étrange de dire que l'écriture poétique en Tunisie a commencé bien avant l'occupation et exactement juste après le début de l'instauration de l'enseignement de la langue française en 1830. A ce propos, Abderrazak Bannour souligne dans son article « Poètes francophones de Tunisie » : « *Les racines de la poésie francophone se trouvent dans l'enseignement du français en Tunisie qui a débuté avant l'installation du protectorat et plus précisément en 1830.* » Bannour (2003). Le fruit de cet enseignement ne va pas tarder à paraître et à être spectaculaire même avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Citons à ce propos le poème *Ma Tunisie* de Mustapha Kurda paru en 1895 dans *La Revue tunisienne*<sup>1</sup>. Au début de XX<sup>ème</sup> les deux poètes de confession musulmane Salah Farhat et Salah Elatri ont publié leurs œuvres respectives « les poèmes » et « chants de l'aurore ». La composition poétique va s'affirmer davantage vers la moitié du siècle dernier avec les recueils de Farid Ghazi Nigt (1949), Abdelwahab Bouhdiba *Les perles Illusoires* 1950, et *Les cendres de Carthage* de Abdelmajid Tlatli (1952). Ce dernier recueil a mérité le prix Carthage. Vers la fin du siècle Albert Memmi a publié son recueil *le Mirliton du ciel* (1990). C'est le bilan d'un siècle qui annonce une création plus riche et plus travaillée d'un groupe de « nouveaux poètes » comme Bekri, Djidi et Amina

<sup>1</sup> La Revue Tunisienne N°5, Imprimerie Rapide (Louis Nicolas Et <sup>cte</sup>) 1895, pp 54-55.

Saïd. Ce paragraphe met l'accent sur le développement rapide de l'écriture poétique pendant une durée relativement courte compte tenu de l'enseignement du français en Tunisie. Ce premier aperçu nous permettra de se pencher sur le rapport entre les faits historiques et la création poétique.

## 2. La poésie et son contexte historique

Toute production artistique ou littéraire porte obligatoirement l'empreinte de son époque. C'est pourquoi nous nous arrêtons au rapport des œuvres poétiques à leur contexte historique. C'est dans ce même ordre d'idées que la production littéraire tunisienne de langue française a fait l'objet d'une recherche menée par Jean Fontaine dans le cadre d'une œuvre monumentale intitulée *Histoire de la littérature tunisienne* répartie en trois tomes qui met en évidence l'impact de la déclaration de l'indépendance sur l'objet de l'écriture littéraire. À cette période marquante de l'histoire de la Tunisie, la littérature va connaître à son tour une nouvelle orientation qui a trait au style de l'écriture et à la condition du poète à la fois. On peut à ce propos citer ce chercheur qui explique le changement survenu sur la production littéraire de la manière suivante : « *Avant l'indépendance de la Tunisie en 1956, la production littéraire des Tunisiens est orientée vers la puissance tutélaire. Elle manifeste une étape contemporaine du pays. Cette base disparue, sa conséquence littéraire immédiate tarit naturellement* » (199 : 265). De pareils propos laissent entendre une nouvelle conception de l'écriture littéraire en langue française, en général, et de celle poétique, en particulier. Pour mieux cerner la mutation connue et reconnue, on peut se référer aux précisions avancées, à ce propos par Kamel Ben Ouanès lorsqu'il met au clair l'objet de l'écriture poétique tunisienne en langue française avant et après l'indépendance :

« contrairement à la première génération des poètes tunisiens sous le protectorat français ou au cours des premières années de l'indépendance, chez qui l'écriture poétique consistait à retrouver certains accents lyriques de la poésie française romantique ou du XIX<sup>ème</sup> siècle, ces poètes de la deuxième générations, c'est-à-dire des trente dernières années, avaient ouvert la voie à une nouvelle approche poétique. Pour la plupart parfaitement bilingues et dotés d'une solide double culture arabe et occidentale, ces poètes s'inscrivent dans la modernité littéraire en envisageant l'écriture poétique dans la perspective d'une exploration des potentialités du langage » Ben Ounès (2002)

D'après ce précieux témoignage, il est à conclure que la poésie représente une large part de la production littéraire en langue française, en Tunisie. Il reste à connaître les figures représentatives de chacune de deux générations. En réponse à la question : quel effet la résidence du poète a-t-elle sur sa production ? Jean Fontaine et Kamel Ben Ouanès nous fournissent une première information sur la résidence de ces poètes et son effet sur le texte produit. En effet, un grand nombre de poètes se sont installés à l'étranger selon l'assertion de Jean Fontaine qui souligne : « On remarque d'abord que les Tunisiens dont la production en français

est la plus fournie vivent à l'étranger (Canada, France, Suisse et Italie) ». Il est important de préciser que cet extrait cité s'inscrit dans une section intitulée « *la Poésie* ». Tout en reconnaissant l'effet de la résidence du poète sur l'écriture, Ben Ouanès explique : « *la poésie imprime dans sa matière les empreintes du lieu et de l'environnement de sa genèse* ». (2002)

### 3. Œuvres poétiques et critères de classement

Nous avons donc à considérer deux critères différents pour nous arrêter aux différentes étapes de l'évolution de l'écriture poétique. Le premier critère est d'ordre chronologique; il permet de situer la parution d'un recueil avant ou après l'indépendance. Quant au second critère, il a plutôt trait à un élément spatial : la résidence à l'intérieur ou à l'extérieur de la Tunisie. Il n'est point sans importance d'ajouter que les deux critères se complètent pour donner une idée précise sur l'évolution de la poésie de langue française en Tunisie.

#### 3. 1. Les premiers recueils

À la lumière du premier critère, on peut reconnaître les deux précieuses contributions de Marius Scalésie avec son recueil *Les poèmes maudits* et Claude Benady avec ces deux recueils *Chansons du voile* (1941) et *le Dégel des sources* (1954). Il est aussi à noter que l'œuvre de Benady s'est poursuivie aussi en France avec la parution de son recueil *Un été qui vient de la mer* en 1972. Le cas de la riche production poétique de Benady, qui dépasse les frontières historiques et spatiales pour développer une étude objective et précise de la poésie de langue française en Tunisie, illustre la complémentarité du spatial avec le temporel dans ce genre d'études. Encore faut-il insister sur le fait que le texte poétique ne saurait être emprisonné dans les deux considérations déjà mentionnées ? Si l'on a précisé plus haut que les deux poètes Salah Ferhat et Salah Elatri sont deux poètes de confession musulmane, c'est pour montrer que le poème tunisien échappe aux considérations religieuses surtout que l'œuvre de Benady fait partie de la littérature Judéo tunisienne et que Scalésie, quant à lui, est un auteur italien vivant en Tunisie. La poésie est aussi une forme composée et un thème traité. On est en plein droit de se demander : Qu'est-ce qui a changé dans l'écriture poétique de langue française sur ces deux plans après la période coloniale ?

#### 3. 2. La grande mutation poétique après l'indépendance

La réponse nous est fournie par les deux chercheurs qui, parmi tant d'autres, se sont intéressés à la littérature tunisienne d'expression française, en l'occurrence, Jean Fontaine et Kamel Ben Ouanès lorsqu'ils soulignent tous deux que l'écriture poétique cesse de chanter le lyrisme romantique lié aux pratiques littéraires dans la métropole. C'est en ces termes que Ben Ouanès présente la mutation du texte poétique :

« *l'écriture poétique moderne signifie le passage d'une idéologie romantique fondée sur le lyrisme du moi ou du sujet à une approche rhétorique qui commande l'invention des « techniques »* »

*destinées à élaborer des formes verbales capables de transmettre un certain type de savoir* ». (Christophe, 2001 : 24)

Cette précision sur les deux tendances majeures de l'ensemble de l'œuvre poétique tunisienne de langue française nous mène obligatoirement à examiner de près les éléments distinctifs de chaque tendance ainsi que les poètes qui incarnent chacune d'elles.

### **3. 3. La tendance romantique et lyrique**

Selon les travaux menés, dans ce cadre, par les deux chercheurs, J. Fontaine et K. Ben Ouanès, cette première orientation poétique correspond à la période coloniale. Les deux poètes Benady et Marius Scalésie sont les deux figures représentatives de ce premier courant poétique tunisien et dont les points distinctifs s'articulent autour de la célébration du moi et la nostalgie de l'enfance, d'une part le cri de souffrance et la lamentation, d'autre part. En effet, les recueils de Benady nous permettent de découvrir les sentiments qui peuplent l'univers psychologique du poète tunisien avant l'indépendance et l'on peut se référer à son premier recueil *Chansons du voile*<sup>2</sup> ou à son autre recueil *Recommencer l'amour*<sup>3</sup> dans lesquels il est question de la célébration des sentiments du poète en état de dévoilement psychologique à travers son texte. Afin de mieux saisir les particularités de l'écriture chez Scalésie, on peut s'appuyer sur l'affirmation de Ben Ouanès relative à l'œuvre de Scalésie et notamment, à son recueil *Les poèmes maudits*, publié en 1935, dans lequel il souligne :

*« Marius Scalésie écrit avec la sensibilité d'une âme écorchée. Infirme et maladif et d'origine très modeste, Scalésie se penche essentiellement sur les affres et les blessures de sa condition de jeune marginal et handicapé physiquement et matériellement. Il reprend ainsi à son compte un archétype du romantisme : le poète paria et maudit. ».* (Benady, 1953)

L'imprégnation du texte poétique chez Scalésie de tous les attributs du moi ne nous autorise point à généraliser ce cas particulier. La part subjective, lyrique et romantique est indéniable dans le texte poétique avant l'indépendance.

### **4.. L'évolution formelle de l'écriture poétique d'un point de vue historique.**

Pour rester dans le même cadre historique déjà cité, on peut se référer à l'œuvre poétique de Benady qui a connu deux moments distincts et décisifs, à la fois, sur le plan historique et technique dans la mesure où les recueils publiés en France, après l'indépendance de la Tunisie, développent une nouvelle conception de l'écriture poétique, cultivant une veine rhétorique. Prenons comme preuve, encore une fois, l'assertion de Ben Ouanès, dans le même article déjà cité, quand

---

<sup>2</sup> BENADY, Claude, *Chanson du voile*, Tunis, éd. du Cénacle, 1940, Poésie.

<sup>3</sup> BENADY, Claude, *Recommencer l'amour* Paris, Seghers, 1953, Poésie.

il précise : « *Benady ...a rompu avec la poétique du moi pour s'inscrire dans ce qu'on appelle la poésie rhétorique* ». Après le lyrisme et la veine romantique qui ont caractérisé les recueils de Benady avant l'indépendance, on distingue dans ses autres recueils comme *Marguerite à la source*<sup>4</sup> ou *Les Etangs du soleil*<sup>5</sup> La poésie tunisienne est donc une entité vivante en évolution permanente. Toutefois deux noms comme Benady et Scalésie ne sont pas sans susciter l'interrogation sur le degré de leur tunisianité surtout si l'on ignore la confession juive de Benady. Après l'indépendance, la poésie comme l'ensemble de la littérature de langue française va s'enraciner davantage dans son identité tunisienne et d'abord par les noms mêmes des poètes à l'instar de Garmadi<sup>6</sup>, Ghachem<sup>7</sup> et plus tard Samir Marzouki<sup>8</sup>, Mokhtar Sahnoun<sup>9</sup>, Mansour Mhenni<sup>10</sup> et d'autres.

#### 4. 1. Les préoccupations des poètes et leurs choix formels

Pour répondre à cette question, on doit passer en revue les recueils publiés par les poètes les plus célèbres. On a déjà évoqué le grand changement survenu sur l'écriture poétique à travers le passage du lyrisme à dimension romantique à une construction plus rigoureuse. Ce premier signe d'évolution s'est confirmé avec les compositions de Garmadi avec son talent de bilingue. D'ailleurs, il occupe un statut privilégié dans les deux versants français et arabe de la poésie tunisienne. Il était l'un des animateurs du courant novateur de la poésie surtout grâce au rôle rempli par la revue *alif*. Il a composé plusieurs recueils dont on cite essentiellement *Nos ancêtres les bédouins*. Sur le plan technique, le poème de Garmadi est enrichi par le recours insistant à l'anaphore qui contribue au maintien de la structure du texte. L'humour a aussi une présence remarquable et signifiante dans l'œuvre poétique de Garmadi de manière à dévoiler la réalité d'un monde secoué par une suite de grands événements de son époque à l'instar de la guerre du Vietnam et des mouvements de libération dans le tiers monde. Cette riche perfection artistique et formelle a incité Ben Ouanès à user des termes suivants pour la qualifier : « la tonalité satirique et la verve militante caractérisent la poésie

<sup>4</sup> BENADY, Claude, *Marguerite à la source*, Paris, Périples, 1975

<sup>5</sup> BENADY, Claude, *Les Etangs du soleil*, Les Cahiers de l'Oiseleur, 1981.

<sup>6</sup> Garmadi S. *Nos ancêtres les Bédouins*, publiée à Paris par P.-J. Oswald, en 1975 dans la collection « J'exige la parole ».

<sup>7</sup> Gachem M., *Car vivre est un pays*, Paris, Éditions Caractères, 1978, 133 p.

<sup>8</sup> Marzouki S., *Je ne suis pas mort*, Tunis, Ceres Productions, 1996, Poésie.

<sup>9</sup> . Sahnoun Mokhtar a publié deux recueils de poésie : *Suaire*, Publications de l'A. T. P. F., 1990 et *Embruns* suivi de *Buisson de menaces*, Atlas Éditions, 1993.

<sup>10</sup> M'Henni M. *Rosée*, suivi de *Tempêtes et Autres Vers*, Sousse, Editions Nejma, 1992.

de Garmadi »<sup>11</sup>Cette même lecture critique est appuyée par l'article publié par Marzouki Afifa

« *L'appropriation du français au carrefour de la diglossie poétique et des interférences linguistiques et culturelles dans Nos ancêtres les Bédouins de Salah Garmadi* » ( Marzouki, 2017) .Cette double lecture critique révèle la fonction sérieuse de l'humour qui se conjugue avec la part engagée du texte pour faire de l'écriture l'expression d'une position et d'une opposition à l'expansion du mal dans notre monde sans manquer d'attribuer à la composition poétique sa dimension proprement tunisienne.

#### **4. 2. Les figures poétiques au lendemain de l'indépendance.**

Le choix de l'œuvre de Garmadi comme exemple typique de la poésie tunisienne à partir des années 70 du siècle dernier trouve aussi sa justification dans ce qu'elle a de commun avec les productions de Moncef Ghachem surtout en ce qui concerne la lutte contre l'injustice et la marginalisation au point de se muer en un cri de révolte. Cette révolte commence par avoir trait aux questions sociales et politiques pour finir par toucher le langage car le poète n'hésite pas à franciser « *certaines vocables arabes* »<sup>12</sup>. Le souffle révolutionnaire fait une qualité constante de la poésie de Ghachem dont le but consiste, selon Ben Ouanès, à « *créer une atmosphère d'auto-dérision qui donne à l'attaque de l'ordre social un ton plus acerbe et plus énergique* »<sup>13</sup>. Avec cette portée critique, le texte poétique francophone confirme son identité tunisienne puisqu'il dénonce des travers sociaux de son époque. Ainsi confirme-t-elle sa dimension sociale et humaine. Revenons à la verve révolutionnaire qui nourrit le texte poétique chez Ghachem, mais cette fois-ci sous un autre aspect dans la mesure où ce même poète fait de sa création l'expression des questions d'ordre humain et universel qui n'est point dépourvue, toutefois, d'une nostalgie, à travers le retour à la période de l'enfance et à l'éden du lieu natal notamment dans ses deux poèmes *Mon Frère* et *Les Filous*<sup>14</sup>

## **II - Existences menées et œuvres publiées**

L'intérêt pour la poésie de langue française suppose nécessairement la prise en considération de l'existence menée par les poètes, notamment l'expérience de l'exil et le rapport avec la langue maternelle (l'arabe). Ces deux éléments me semblent d'une importance remarquable dans le sens où ils influent sur l'œuvre du poète. Si l'on commence par aborder la question de l'exil, qui intéresse un grand nombre d'écrivains et non seulement les poètes, on doit préciser que cette

---

<sup>11</sup>Ben Ouanès k.. « Poésie tunisienne de langue française », Op.cit.p2.

<sup>12</sup> L'expression est empruntée à Ben Ouanès.

<sup>13</sup> Ben Ouanès, « la Poésie tunisienne de langue française », Op cit p2.

<sup>14</sup> La revue *Alif*, imprimé à Tunis en août 1974 sur les presses de dar-Assabah.

expérience de l'expatriation désigne un éloignement volontaire ou imposé du territoire national. Il est évident que l'effet de la résidence varie en fonction de ce qu'elle est volontaire ou imposée. Il est aussi vrai que dans tous les cas l'exil dote l'artiste d'une originalité à même de développer une image différente pour le pays et le monde. Il est à noter que certains écrivains s'étaient sentis déçus de l'atmosphère générale après l'indépendance de manière qu'ils ont été acculés à s'exiler. D'autres pour des raisons personnelles et professionnelles ont choisi de vivre à l'étranger sans pour autant rompre avec les questions sociales et nationales de leur peuple et de leur pays. Cette situation renvoie à celle qui a commandé l'existence des poètes après l'indépendance mais certainement le texte poétique n'est jamais le même de par son thème et ses préoccupations. Qu'est-ce qui préoccupe les poètes tunisiens depuis l'indépendance jusqu'à nos jours ?

### 1. La poésie de l'exil

Les poètes qui ont vécu une expérience exilique et qui n'ont pas pu se retenir devant la tentation de la création poétique présentent beaucoup de divergences quant à la vocation dont ils investissent le poème. Si la majorité de ces poètes ont conçu l'écriture comme ouverture sur le monde, l'autre, le passé et le mythe ; l'acte créatif prend un sens particulier chez chacun d'eux. C'est peut être le cas précis de la poétesse Amina Saïd qui renforce l'idée de l'originalité de l'expérience de chaque écrivain dans son usage particulier du langage et la fonction qu'il est censé remplir. La poésie de Saïd est une délivrance, une errance ininterrompue sans autre but que ce renouvellement infini qui s'accompagne d'un réel art de créer un rythme, une musicalité et une présentation scénographique moyennant le mot, le verbe, le son et le vers.

### 2. Les grandes questions poétiques et l'expérience de l'altérité.

Revenons à la pléiade des poètes qui avaient en partage en plus de l'exil cette nouvelle vision de la poésie. Les figures de cette lignée des poètes sont à citer à titre indicatif car on ne saurait prétendre à l'exhaustivité de rendre compte de toutes les œuvres poétiques. Si A. Kacem n'hésite pas à envisager « une descente aux enfers »<sup>15</sup> afin de fouiller partout tentant ainsi de trouver une réponse à ces interrogations sur le passé, l'identité arabe, le mythe glorieux égyptien et mondial ; mais le verbe et le vers restent en deçà de fournir une réponse satisfaisante. Ces interrogations traversent l'ensemble de son œuvre et notamment son recueil *Frontal* (1983). Sophie El Goulli donne à son œuvre poétique une allure tout à fait différente. Cette œuvre est composée de quatre grands titres : *Signes* (1973), *Vertiges solaires* (1975), *Nos rêves* (1981) et *Lyriques* (1989). Dans ces différents recueils, la poétesse soulève la question dialectique la vie et la mort. Outre cette grande question El Goulli retient ses

<sup>15</sup> L'expérience est employée par Ben Ouanès en parlant de l'écriture poétique chez A.Kacem.

lecteurs par la disposition particulière de ses poèmes sur le plan typographique et par ce passage curieux de la dimension autobiographique à l'interpellation de l'absolu à travers le thème du rêve et la convocation des mythes anciens.

### 3. La réponse à un double appel

La relation entre le moi arabe et oriental et l'Autre occidental est au centre de l'œuvre de Majid El Houssi. Ce rapport particulier s'établit grâce au partage de l'usage de la même langue et au partage du même territoire pour ce poète résidant à l'étranger. A travers ses différents recueils *Je voudrais érotiquement te conter* (1972), *Imogivresse* (1973), le poète cherche à établir un équilibre entre l'attachement à l'image d'un pays natal et la nécessité de vivre en harmonie avec les spécificités du pays d'accueil. El Houssi qui est aussi un enseignant à l'université italienne, un romancier et un essayiste s'applique régulièrement à user de la langue de l'Autre sans hésiter à employer des termes de la langue arabe ou du dialecte tunisien ce qui constitue le côté verbal et pratique de cette tentative de réconciliation de deux cultures différentes dans un même monde ouvert sur toutes les diversités. Il reste à préciser que l'exil reçoit chez ce poète une signification particulière pour désigner une épreuve inévitable afin de concrétiser ce projet poétique et humanitaire de faire disparaître les frontières entre les langues et les cultures. Cette relation problématique entre les langues, le soi et l'autre constitue aussi une question essentielle dans l'œuvre poétique de Bekri. Les recueils *Le laboureur du soleil* (1983), *Le chant du roi errant* (1985), *Poèmes à Salma* (1996) développent une vision particulière de l'écriture poétique qui est aussi la quête d'un ancrage ou d'une parenté avec d'autres expériences poétiques comme celle d'Imrou Ilkaïs ou Ibn Hazm. Dans le but de mieux comprendre la particularité de la création poétique de Bekri, On peut faire appel à l'article publié par Ana Monleón Domínguez intitulé *L'interculturalité dans l'univers poétique de Tahar Bekri*<sup>16</sup> surtout qu'elle cite à son tour Bekri parlant de sa propre conception de l'écriture en langue française :

« Écrire dans la langue de l'Autre et faire sienne cette même langue est, certes, une situation inconfortable pour un écrivain, surtout quand la langue de son pays est une langue aussi prestigieuse et riche que l'arabe, mais la littérature a cela de profond qu'elle nous donne à découvrir nos semblables, nos frères, bien que la langue qui la porte soit un pays qu'elle habite <sup>17</sup> »

<sup>16</sup> Ana Monleón Domínguez, *L'interculturalité dans l'univers poétique de Tahar Bekri*, dans *Quaderns de Filologia. Estudis literaris*. Vol. XII (2007) 179-193

<sup>17</sup> Bekri T., « Lettres à la langue française », Lire et vivre. Juillet 1989.

### III - La tendance à la perfection

#### 1. La continuité entre les différentes œuvres poétiques

L'expérience poétique de Ghachem et Garmadi a su maintenir des rapports de continuité avec la poésie des années 90 avec notamment l'œuvre de Marzouki : *Braderies*<sup>18</sup> et dans ce recueil, le poète partage avec ses prédécesseurs Ghachem et Garmadi le recours à la tonalité humoristique et l'usage d'un langage « secoué et violent »<sup>19</sup>. Afin de mieux identifier les rapports entre les deux œuvres poétiques, examinons ce qu'en dit Marzouki :

« Si je détiens le centre de l'œuvre comme chez Garmadi, ce n'est nullement pour entretenir un quelconque relent narcissique mais pour mieux aiguïser les effets de l'autodérision dans le but de dégonfler la fausse grandiloquence, démystifier les cultes trompeurs et surtout imprimer dans le verbe tantôt la familiarité de la confiance, tantôt le ton désinvolte et léger de la chansonnette »<sup>20</sup>.

Tout en niant le culte du moi, ce poète et chercheur tunisien nous informe dans cette réflexion concise mais ponctuelle l'évolution de la fonction de l'humour dans son texte poétique qui vise à dévoiler et à démasquer tout en cultivant la légèreté de la chanson. C'est ainsi qu'on est en droit de déduire que la création poétique tunisienne se perpétue en alternant continuité et innovation comme il était le cas entre les deux œuvres de Garmadi et Marzouki tout en passant par l'œuvre de Ghachem sans pour autant rester prisonnière de la même démarche formelle. Cette diversité au sein du même cadre général de la poésie tunisienne de langue française nous empêche de passer sous silence d'autres expériences poétiques marquées par beaucoup d'originalité et une vision différente pour la contribution de l'exil dans l'affirmation du talent poétique

#### 2. Les aspects de la perfection poétique

Avec d'autres poètes comme Bouraoui , El Houssi ,Bekri et Chems Nadir la question de l'altérité et des rapports entre les différentes cultures dans le monde connaît un traitement particulier dont les nuances varient d'un poète à l'autre. Il est aussi à noter que la majorité des poètes cités ci-dessus disposent d'un statut scientifique distingué. En effet, le poète est souvent bilingue, philologue, polyglotte ou universitaire. De ce fait, il est évident que leur poésie sera d'une qualité. Quels sont donc les attributs formels et thématiques de cette création artistique ? On a déjà souligné les traits généraux de la poésie de l'exil si l'on ose s'exprimer ainsi. H. Bouraoui qui a composé des célèbres recueils comme *Emigressence* (1993). Ce poète tente de réconcilier les appels de deux mondes

<sup>18</sup> Marzouki, S., *Braderie, Poèmes pour tous les goûts, un peu passés de mode*, Maison tunisienne de l'édition, 1991.

<sup>19</sup> Les guillemets figurent dans l'article de Ben Ouaneès

<sup>20</sup> Marzouki cité par Ben Ouanès dans le même article déjà cité.

oriental et occidental c'est pourquoi il s'apprête à suivre la voie d'un nomadisme auquel il confie la mission de lui permettre d'embrasser le monde dans sa pluralité et sa diversité. Cette volonté de se délivrer des frontières s'est prolongée chez Bouraoui pour toucher la langue : « en effet, Bouraoui n'hésite pas à user d'un lexique recherché qui frôle le factice, tel un jeu de mots <sup>21</sup> ». Les titres des recueils suffisent pour servir de preuve sur le choix linguistique de ce poète. Dans le même ordre d'idées s'inscrit la poésie de Chems qui est l'expression de l'éloge des bâtisseurs des cultures mondiales car le poète chante le projet d'une culture universelle. Dans son recueil *l'Athanor* le poète qui se veut un alchimiste du vers et du verbe s'initie à une poétisation du monde.

### 3. Une création prolongée

Nous avons, dans ce bref aperçu sur l'écriture poétique tunisienne de langue française, essayé de relever les différents aspects marquant l'évolution de ce genre littéraire aussi important que le genre romanesque. Les poètes et les recueils évoqués ne sauraient, en aucun cas, rendre compte, à eux seuls de tous les attributs de cette poésie toujours en épanouissement. Pour clore cet aperçu la poésie tunisienne d'expression française, il ne serait point inintéressant de préciser que même au début de ce siècle de nouveaux recueils apparaissent sans cesse sur la scène culturelle et artistique et souvent déclarant la naissance de nouveaux poètes. Tel est le cas du jeune poète Moez Majed dont la carrière poétique a commencé depuis la fin des années 90 avec de son premier recueil *L'ombre...la lumière* en 1997. Ce jeune talent constitue une veine prometteuse de fertilité de perfection dans l'écriture poétique. Cette attente trouve sa légitimité dans l'œuvre même de ce jeune poète qui a publié son second recueil *les rêveries d'un cerisier en fleurs* et son roman *l'ambition d'un verger* en 2011. Au cours de cette même décennie et après le changement connu sur la scène politique et sociale tunisienne, l'œuvre poétique a aussi gagné en qualité. En effet, la poésie de Moez Majed a mérité le prix du concours Paul Verlaine de poésie avec la mention spéciale dans la catégorie poésie libre. Le même poète continue à enrichir le patrimoine tunisien de langue française par de nouvelles productions à l'instar de son recueil : *Chants de l'autre rive*, publié en Novembre 2014.

### 4. L'intérêt tardif du public

Le développement de l'écriture poétique en langue française, notamment après l'indépendance, constitue une source intarissable qui nourrit toute une production littéraire, usant de la langue de l'autre pour s'exprimer et exprimer ses positions à l'égard des autres et parfois sur le territoire de l'autre (l'exil volontaire). Il s'agit d'une appropriation singulière d'une langue condamnée pour longtemps à être étrangère et supportant le lourd préjugé d'être la voix de l'ex-

---

<sup>21</sup> Ben Ouanès, La Poésie tunisienne de langue française, Op. cit. p2.

colonisateur, mais devenue grâce aux vertus du vers et la phrase une variété d'un langage humain disponible à servir tous les hommes. Ce changement radical a été à l'origine d'une métamorphose totale, non seulement au niveau de l'attitude des tunisiens qui ont fini par voir le reflet de leur image et leur condition dans ce produit littéraire, mais aussi au niveau de l'attitude de l'autre ayant l'avantage du natif de la langue qui a fini par reconnaître la qualité de l'ensemble de la littérature maghrébine et en particulier tunisienne. En effet, les œuvres littéraires tunisiennes de langue française ont d'abord retenu l'intérêt de la critique étrangère avant de s'imposer sur la scène nationale. D'ailleurs, l'écrivain et l'universitaire Tahar Bekri a rappelé, non sans amertume, ce fait étrange dans son essai sur la littérature tunisienne d'expression française<sup>22</sup>.

Les particularités formelles de la poésie qui s'apprête aisément à s'organiser en textes (poèmes) séparés a facilité son évolution dans la mesure où il est plus aisé de réussir la composition et la structuration d'un passage relativement court. D'ailleurs c'est cette qualité formelle qui était à l'origine de cette audace d'oser écrire en langue française dont la maîtrise n'est pas évidente. Il est vrai que certains événements historiques constituent une source intarissable d'inspiration surtout pour des êtres aussi sensibles que les poètes mais comme le souligne Cocteau la poésie, outre le choix du thème, est aussi une « littérature » c'est-à-dire un savoir faire linguistique qui exige beaucoup de connaissances relatives aux secrets de la langue. Les mêmes données formelles relatives à l'écriture poétiques excitent notre curiosité quant à l'émergence et le développement du genre romanesque. C'est pourquoi, avec toute l'importance accordée à la poésie comme genre littéraire distingué et même majoritaire pour le cas particulier de la littérature tunisienne de langue française, on ne peut pas ignorer le développement des autres genres au sein de cette même littérature dont le plus important est celui du roman. Alors qu'est ce qui caractérise la genèse et le développement du roman tunisien de langue française ?

### **Conclusion**

La poésie de langue française a connu plusieurs moments dans son évolution qui porte l'emprunte de l'histoire et de l'espace. Sans cesser d'affirmer son identité tunisienne, l'écriture poétique s'est enrichie en subissant l'expérience exilique de ses auteurs. Il est aisé de constater qu'elle n'est plus la même avant et après l'indépendance. Elle a obéi dans son épanouissement à des exigences thématiques et formelles auxquelles se sont confirmés des poètes dont les recueils constituent une étape remarquable dans l'affirmation du genre.

Certes, il est utile de rendre compte des spécificités de la composition poétique francophone surtout qu'elle a souffert pour longtemps, tout comme l'ensemble de la littérature tunisienne francophone, de l'indifférence de la

---

<sup>22</sup> Bekri T. Littératures de Tunisie et du Maghreb. L'Harmattan, Paris, 1994.254p.

critique mais il est aussi crucial de réfléchir sur les procédures à promouvoir pour en faire un objet d'étude critique et un support de réflexion didactique.

### Références bibliographiques

Ana Monleón Domínguez, *L'interculturalité dans l'univers poétique de Tahar Bekri*, dans *Quaderns de Filologia. Estudis literaris*. Vol. XII (2007) 179-193

Bannour A., « Poètes francophones de Tunisie », dans *Letterature di frontiera*, Vol. III, éd. Univ. di Trieste, Année III, 2 juil.-déc. 2003, pp. 217-270.

Bekri T. : *Littératures de Tunisie et du Maghreb*, L' Harmattan, Paris, 1994.

Ben Ouanès K. : « Poésie tunisienne de langue française », in *Littératures frontalières*, XII (2002) 2, pp. 103-115.

Christophe Hanna, « L'émergence de nouvelles écritures », *Magazine littérature*, n°396, mars 2001, p24, réécrit par Kamel Ben Ouanès dans son article Poésie tunisienne de langue française.

Déjeux J. : *Littérature maghrébine de langue française : Introduction générale et auteurs*. Paris, Éditions Naaman 1980.

Fontaine J. : *Histoire de la littérature tunisienne par les textes, tome III : De l'indépendance à nos jours*, Tunis, éd. Cérès 1999.

Khadhar H. : *Anthologie de la poésie tunisienne de langue française*, L'Harmattan, Paris, 1985.

Marzouki, A., « *L'appropriation du français au carrefour de la diglossie poétique et des interférences linguistiques et culturelles dans Nos ancêtres les Bédouins de Salah* », dans **Synergies** Afrique Centrale et de l'Ouest n°2 - 2007 pp. 147-158

Marzouki S. : « La francophonie des élites : le cas de la Tunisie » dans *Hérodote* 2007/3 (n° 126), pages 35 à 43. Redouane N. : *Créativité littéraire en Tunisie*, s, L'Harmattan, Pari, 2016.